



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Sophie Grunfelder
Dorothee Schoonooghe
Thomas Van Deursen

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Théâtre, audiovisuel, cirque

Bachelier en Art dramatique
Master en Art dramatique

Conservatoire de Liège (CrLg)

1^{er} décembre 2022

Table des matières

Théâtre, audiovisuel, cirque : Conservatoire de Liège	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion	13
Droit de réponse de l'établissement.....	14

Théâtre, audiovisuel, cirque : Conservatoire de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster «Théâtre, audiovisuel, cirque». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, Mme Sophie Grunfelder, Mme Dorothée Schoonooghe et M. Thomas Van Deursen, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive se sont rendus le 9 mars 2022 au Conservatoire de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier et le master en Art dramatique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant·es qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Mme Sophie Grunfelder, experte de la qualité
- Mme Dorothée Schoonooghe, experte de la profession
- M. Thomas Van Deursen, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

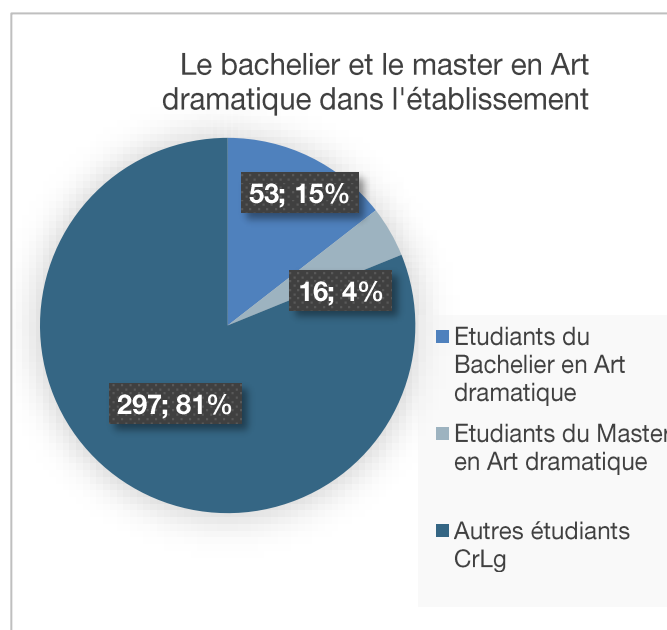
Le Conservatoire royal de Liège (CrLg) a été officiellement fondé en 1830. Tout d'abord École royale de musique et de chant (fondée en 1826), il est devenu, en 1830, le premier conservatoire royal de musique de Belgique. Il a pour pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et dépend du réseau du même nom.

Le CrLg se situe sur deux implantations distinctes à Liège : l'implantation « Forgeur » (domaine Musique) située rue Forgeur et l'implantation « Val-Benoît » (domaine Théâtre) située quai Banning.

Le Conservatoire offre deux domaines d'enseignement : d'une part le Théâtre et les Arts de la parole – École Supérieure d'acteurs et d'actrices – et, d'autre part, la Musique.

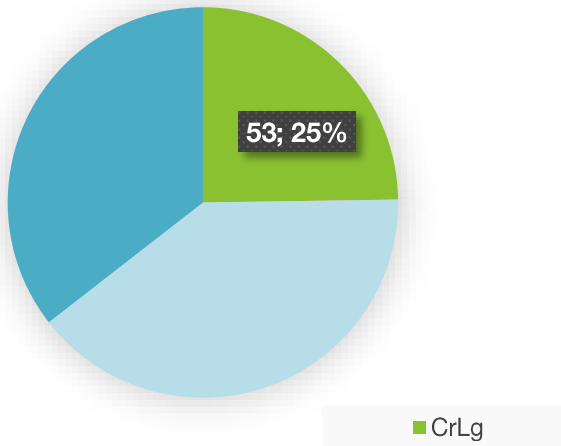
Outre le bachelier et le master en Art dramatique, le domaine Théâtre et Arts de la parole du CrLg propose également l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS), formation ne faisant pas partie du champ de la présente évaluation.

En 2019-2020, 53 étudiant-es sont inscrit-es en bachelier en Art dramatique et 16 en master sur un total de 366 inscrits au Conservatoire royal de Liège, soit respectivement 15 % et 4 % des effectifs. Les 53 étudiant-es de bachelier représentent, par ailleurs, 25 % des étudiant-es inscrits à ce même bachelier sur un total de 214 étudiant-es pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les 16 étudiant-es de master représentent, pour leur part, également 25 % des étudiant-es inscrits à ce même master sur un total de 63 étudiant-es pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².

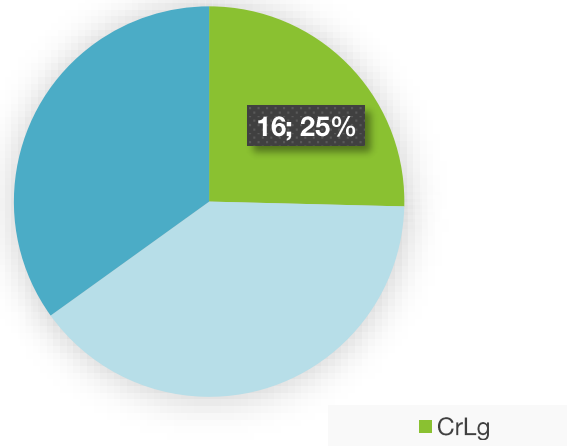


² Source : Base de données SATURN, année de référence 2019-2020.

Le bachelier en Art dramatique
en FWB



Le master en Art dramatique
en FWB



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le bachelier et le master en Art dramatique du Conservatoire de Liège (École supérieure d'acteurs & d'actrice, ESACT) ont fait l'objet d'une évaluation initiale en 2017.

Depuis la précédente évaluation, le directeur du domaine Théâtre qui est également directeur général du Conservatoire est toujours en place. En outre, entre le 31 août 2019 et le 1^{er} mai 2021 (avec une courte interruption de dix jours), ce dernier fut également à la tête du domaine Musique suite à la non-reconduction de l'ancien directeur de ce domaine et au décès soudain de son remplaçant. Afin de pallier à ce partage de temps et de responsabilité vis-à-vis des deux domaines, le CrLg a créé en octobre 2019 la fonction de direction des études du domaine du théâtre et des arts de la parole afin notamment de seconder la direction générale.

Parallèlement, la coordination qualité du CrLg a été remaniée. Initialement répartie sur deux personnes, une par domaine, la coordination qualité repose, depuis le 18 novembre 2021, désormais sur une personne dans l'optique de créer des synergies entre les domaines.

En outre, des événements externes à l'instar de la crise sanitaire (Covid-19) ont engendré de fortes perturbations, particulièrement défavorables à la pratique de l'art, sur l'organisation des cursus (enseignement en distanciel, nouvelles problématiques inhérentes à l'usage imposé du numérique, etc.)

Depuis l'évaluation initiale, il est également à noter que le nombre d'étudiant·es a fortement diminué en bachelier (diminution de plus de 50 %) alors que le nombre de candidats à l'examen d'admission est toujours en augmentation. Il s'agit ici d'une décision du CrLg de réduire le nombre d'étudiant·es dans le domaine afin d'assurer un meilleur encadrement pédagogique et un meilleur rapport aux infrastructures disponibles pour les inscrits.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Face aux contraintes contextuelles évoquées en introduction, la direction générale a fait le choix de créer une direction des études (1/4 ETP) pour le domaine Théâtre. Cette dernière a pour objectif de soulager la charge de travail de la direction du domaine, d'assurer la bonne marche des activités et d'être un contact privilégié avec les étudiant·es.
2. Par ailleurs, le CrLg a fait le choix récent de restructurer la coordination qualité. La démarche qualité précédemment interne au domaine est maintenant une coordination centralisée pour tout le Conservatoire, cela dans l'optique de créer plus de liens entre les domaines Musique et Théâtre, ce que le comité soutient. L'ancien coordinateur qualité du domaine Théâtre fortement impliqué dans les instances de l'ESACT permet un passage de flambeau en douceur. Toutefois, le comité constate un besoin de formation plus poussée de la coordination qualité qui doit encore définir le périmètre de son action et mettre en place des outils adaptés à la réalisation de ses projets.

Le comité constate en outre à l'heure actuelle un manque important de visibilité de la nouvelle coordinatrice qualité dans le domaine Théâtre – celle-ci a concentré ses efforts sur le domaine Musique –, tant auprès des enseignant·es que des étudiant·es, ce qui ne favorise pas la conscientisation de ces parties prenantes à la mission de coordination qualité.

Enfin, le comité émet une large réserve sur le temps octroyé à la coordination qualité (1/4 ETP), par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour la gestion des deux domaines du CrLg.

3. Le comité constate que le CrLg et plus particulièrement l'ESACT s'inscrit dans une posture réflexive et dans une démarche d'amélioration continue, en témoigne le suivi accordé aux recommandations de l'évaluation précédente. Dans cette lignée, le comité constate favorablement la mise en place par l'ESACT d'une réflexion permanente sur les questions de bien-être, de précarité, de mixité sociale, de lutte contre les discriminations et le harcèlement, et d'insertion professionnelle via la création de « cellules » de réflexions où sont représentés aussi bien les enseignant·es, les étudiant·es, que le personnel administratif et dont chaque réunion fait l'objet d'une synthèse.

Le comité constate cependant, dans le dynamisme ambiant, une difficulté au sein du domaine Théâtre à prioriser les actions. Cela a pour conséquence de disperser les forces vives engendrant bien souvent une surcharge de travail et dès lors un risque de stagnation de certains projets, voire une mise en dormance de certaines cellules par manque de temps ou d'énergie.

4. Le comité souligne la participation active des étudiant·es via le conseil étudiant ou au sein des cellules. Il constate toutefois avec inquiétude que ces derniers se retrouvent parfois « relais » de première ligne pour des personnes exposées à des souffrances de par l'absence d'une assistance sociale avec une permanence fixe et/ou la méconnaissance dans le chef des étudiant·es du rôle de celle-ci, ce qui les expose à des situations pour lesquelles ils ne sont pas formés ou armés psychologiquement.
5. Au niveau de la communication, le comité constate que les efforts de l'ESACT et la crise sanitaire ont permis d'uniformiser l'emploi de l'adresse e-mail institutionnelle. Un guide de l'étudiant a également été réalisé pour faciliter l'accueil des nouveaux inscrits.

RECOMMANDATIONS

1. Définir concrètement le périmètre et la mission de la coordination qualité vis-à-vis de l'ESACT et lui donner les outils nécessaires pour la conduire de manière sereine. Renforcer en outre sa visibilité, par exemple via des réunions avec l'équipe enseignante, au travers du guide de l'étudiant ou lors d'évènements.
2. Offrir à la personne responsable de la coordination qualité une formation sur la gestion de la qualité.
3. Organiser une ventilation horaire équitable du travail de la coordination qui permette de prendre en compte chaque domaine, sans prévalence du domaine Musique sur le domaine Théâtre.
4. Afin d'assurer un bon fonctionnement des cellules de réflexion, voire de les restructurer, rédiger un plan stratégique global définissant les grandes orientations de l'ESACT en concertation avec les parties prenantes. Sur la base de ce plan stratégique, mettre en place un plan d'actions avec des tâches prioritaires, des responsables, des échéances et des indicateurs d'accomplissement. La coordination qualité pourrait agir en soutien à cette priorisation.
5. Garantir et stabiliser la participation active des étudiant·es dans les cellules, mais en s'assurant bien de laisser l'initiative et le pilotage de celles-ci aux membres du corps enseignant.
6. Veiller à l'équilibre de répartition des charges entre les personnels en établissant par exemple des descriptions de fonction précises, des roulements dans les responsabilités qui dépassent l'enseignement proprement dit et/ou en respectant au mieux les répartitions horaires contractuelles de chacun·e.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité constate les avancées opérées en matière de mobilité internationale avec la création d'un poste de coordination consacré à cette question et le début d'une mobilité « out ». Il en va de même du développement de la recherche artistique avec la mise en place d'une formation à cet égard avec Théâtre & Public. Parmi les retombées notoires pour l'établissement : la révision du dispositif « Carte blanche » (expérimentations artistiques par les étudiant-es) et le développement de projets et d'expérimentations en autonomie par les enseignant-es. Selon le comité, ces avancées ne peuvent que soutenir la pertinence du programme.
2. Suite aux différents entretiens lors de la visite, le comité constate un manque de concordance entre la charge de travail réelle et le nombre de crédits (ECTS) associés aux différentes unités d'enseignement des programmes évalués. Selon le comité, cette disproportion ne permet ni aux étudiant-es, ni aux enseignant-es d'avoir une vision claire de l'investissement à fournir ou de sa répartition au cours de l'année académique.
3. Le comité observe d'ailleurs que les cours/projet subissent des débordements horaires imprévus, ce qui peut nuire aux étudiant-es, les empêchant d'avoir, par exemple, des emplois à temps partiel réguliers et les obligeant à se justifier en cas d'absence ou de départ lors d'un cours « débordant ». Cette obligation de transparence quant à leur emploi du temps constitue une atteinte au respect de leur vie privée. Par ailleurs ces habitudes de travail peuvent nuire aussi à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle des enseignant-es et peuvent constituer un obstacle au recrutement de nouveaux enseignant-es.
4. Le comité souligne positivement la mise en place d'une pédagogie par projets, qui a été expérimentée pendant la crise Covid-19 et qui est appréciée tant des enseignant-es que des étudiant-es.
5. Il constate également la création d'un TFE en master. Cependant, concernant ce dernier, le comité n'a pas détecté de méthodologie précise pour son exécution ; les étudiant-es ne semblent pas au courant des réalités pratiques concernant le contenu, l'échéancier ou les critères d'évaluation du TFE. Ce manque de conscientisation et d'appréhension du TFE par les étudiant-es risque d'engendrer un allongement des études pour celles et ceux qui s'y prendraient en retard tout en ne permettant pas de mesurer la plus-value du travail, notamment en regard du dispositif de la « Carte blanche ».
6. Le comité constate positivement la formalisation des fiches UE de même que la dynamique d'enseignement développée dans la section à travers des « retours-conseils » individuels donnés aux étudiant-es, suivant une perspective d'amélioration

continue de leurs pratiques. En revanche, il regrette le manque de clarté observé quant à la formalisation des critères d'évaluation des cours nécessaires à l'équité, à la transparence et à la compréhension de la notation octroyée.

7. Le comité tient à souligner l'attention particulière que l'établissement porte aux questions d'équité, notamment dans la répartition des étudiant·es dans les différents projets, dans sa politique de mixité sociale et culturelle, sa prise en compte de la précarité étudiante ou encore dans sa lutte contre les discriminations; avec la rédaction d'une charte et d'une adresse email « *anonymous* » ou encore des initiatives de formation de l'équipe enseignante sur les questions de genre et de communication non-violente. Comme exprimé au critère A, le comité regrette toutefois que certain·es étudiant·es se retrouvent parfois en « relais » de première ligne face à des situations de souffrance.
8. Le comité constate le sentiment de décentralisation vécu par certaines parties prenantes qui regrettent l'absence du domaine Théâtre au cœur de la ville et l'absence de liens avec le domaine Musique ce qui semble fortement limiter les approches transdomaines, la connexion des activités de théâtre avec la réalité urbaine, la visibilité des projets et l'image externe du domaine. Le comité a toutefois bien conscience du manque de moyens dont dispose l'ESACT pour réaliser l'ensemble de ses ambitions, notamment face à cette délocalisation.
9. Le comité constate l'absence d'une cafétéria ou d'un service restauration satisfaisants pour les étudiant·es, même si un service de livraison de sandwiches est organisé depuis octobre 2021. La position excentrée de l'établissement renforce les contraintes liées à cette absence; principalement une perte de temps pour les étudiant·es qui recherchent une restauration.

RECOMMANDATIONS

1. Poursuivre les actions en matière de mobilité internationale afin de renforcer la mobilité « out » et de commencer une mobilité « in ».
2. Consolider les dispositifs de formation à la recherche artistique qui sont porteurs d'expérimentation et de créativité.
3. Entamer une réflexion sur la notion de crédit (ECTS) et sur la charge de travail qu'un certain nombre de crédits représente concrètement et procéder à rééquilibrage éventuel des programmes au vu des constatations réalisées. Solliciter, pour cela, le soutien d'un conseiller pédagogique, par exemple via le pôle académique Liège-Luxembourg.
4. Veiller à établir et à respecter les horaires de cours annoncés, sans débordement.
5. Mettre en place un guide destiné à la réalisation du TFE reprenant le cahier des charges, la grille d'évaluation, les modalités d'encadrement et le calendrier. Organiser en outre une séance d'information sur le TFE, destinée aux étudiant·es, en s'assurant de la bonne compréhension des contenus développés et des attentes académiques.
6. De manière générale, développer et communiquer les critères d'évaluation de chaque cours.
7. Renforcer la gestion des comportements non désirés par l'établissement en préservant les étudiant·es.

8. Poursuivre les initiatives de formation de l'équipe enseignante sur les évolutions de la société notamment sur les questions de genre et sur les outils de communication non-violente.
9. Renforcer les liens entre le domaine Théâtre et le domaine Musique ainsi qu'avec le centre-ville et renforcer l'attractivité du site actuel où ont lieu les principales activités du domaine Théâtre via, par exemple, une campagne de communication.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité constate que l'implication des parties prenantes internes à la démarche qualité s'effectue à de multiples occasions et dans les différentes instances de l'ESACT, inscrivant la qualité dans le fonctionnement quotidien. Néanmoins, le comité constate un manque de formalisation des outils de pilotage et des procédures empêchant de prioriser les actions et de dépasser les initiatives parfois individuelles d'un petit nombre de personnes qui, bien que pertinentes, doivent trouver leur équilibre sur le long terme et se pérenniser.
2. De même le comité constate l'absence de consultation des diplômé·es et des représentant·es du monde socio-professionnel dans les processus d'amélioration continue de la qualité, ce qui empêche un regard externe indispensable pour mener les réflexions et les actions relatives à l'insertion professionnelle et plus largement à la pertinence des programmes évalués.

RECOMMANDATIONS

1. Renforcer le caractère participatif de la démarche qualité, en particulier en impliquant davantage les parties prenantes externes.
2. Formaliser davantage la démarche qualité, dans un but de pérennisation des mécanismes d'amélioration continue.
3. Poursuivre les actions en cours pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs internes, en priorisant et en définissant les objectifs de la démarche d'amélioration continue, dans un but d'intégration de la culture qualité.

Conclusion

L'École Supérieure d'acteurs & d'actrices du Conservatoire de Liège bénéficie d'une longue expérience d'enseignement dans son domaine, forte d'une réflexion permanente sur ses pratiques et d'une implication citoyenne louable.

Toutefois, l'absence de priorisation des tâches et le manque de formalisation de l'enseignement nuisent à l'établissement d'une culture qualité pérenne au sein de l'ESACT qui puisse se faire sans risque d'épuisement des parties prenantes.

Renforcer les collaborations du domaine Théâtre avec le domaine Musique ainsi qu'avec des parties prenantes externes, ce-compris des ancien·nes diplômé·es et des représentant·es du monde professionnel, le développement d'un plan stratégique global puis d'un plan d'actions concrètes et priorisées avec le soutien de la coordination qualité font partie des démarches importantes à mettre en place pour assurer le développement de la culture qualité.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Théâtre Audiovisuel Cirque
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Revenant sur la question du .8 dans les constats et analyses du critère B, Nous craignons qu'exprimer de la sorte ce sentiment de décentralisation puisse porter nuisance à l'ESACT, alors que nous bénéficions d'un bâtiment aux potentiels exceptionnels pour une formation théâtrale, que nos lauréats rayonnent bien souvent à l'international et que notre site sera desservi dès 2024 par la nouvelle ligne du tram de Liège.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Harcq Nathanaël
Directeur

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Yseult Kervyn
Coordinatrice Qualité

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.